

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SETE



ORGANISE **«LA RÉGATE DU SAINT-CLAIR»**

Etape du Championnat EUROMED

Championnat de Ligue Occitanie

Samedi 06 avril 2019 après-midi



Base nautique Miaille & Munoz « Le Barrou »
41 rue des Fauvettes - 34200 SETE

**A l'issue des courses,
sera organisée une nouvelle épreuve:**

« Le Beach Rowing »

Nouveau

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

AVANT-PROGRAMME

Samedi 06 avril 2019

- * Emargement des délégués et équipiers référents dès 10h45
- * Réunion d'information/équipiers référents 11h30 précises
- * Départ du 6 km Seniors - Masters F 13h00
- * Départ du 6 km Seniors - Masters H 14h15
- * Départ du 6 km J16 / J18 / Open / Para 15h30
- * Epreuves du « beach rowing » dès 16h45
- * Récompenses et vin d'honneur 18h00

<u>FEMME</u> <u>SÉNIOR</u> : FS4+ 4 rameuses avec barreur pointe ou couple FS2X 2 rameuses en couple FS1X 1 rameuse en couple <u>MASTER</u> : MF4x+ 4 rameuses avec barreur couple MF2X 2 rameuses en couple MF1X 1 rameuse en couple <u>JUNIORS</u> : FJ184x+ 4 rameuses avec barreur couple FJ164x+ 4 rameuses avec barreur couple	<u>HOMME</u> <u>SÉNIOR</u> : HS4+ 4 rameurs avec barreur pointe ou couple HS2X 2 rameurs en couple HS1X 1 rameur en couple <u>MASTER</u> : MH4x+ 4 rameurs avec barreur couple MH2X 2 rameurs en couple MH1X 1 rameur en couple <u>JUNIORS</u> : HJ184x+ 4 rameurs avec barreur couple HJ164x+ 4 rameurs avec barreur couple
<u>MIXTE</u> <i>1 ou 2 hommes et 1 ou 2 femmes</i> 2x 1 rameuse et un rameur en couple J184x+ 2 rameuses et 2 rameurs avec barreur couple J164x+ 2 rameuses et 2 rameurs avec barreur couple	<u>PARA-AVIRON</u> SM2x PR3 1 rameur handi et un rameur valide en couple dont 1 femme

RESTAURATION : Buvette sur place

AUTRES INFORMATIONS

L'ACBT organise une **Randonnée dans l'étang de Thau le **Dimanche 07 avril 2019****, sur un parcours de **20 km de 9h à 13h**.

Deux parcours dans l'étang et traversée des canaux de Sète,
Repas organisé à la base nautique du Barrou, dégustation d'huîtres, macaronade.

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

INFORMATIONS

Réunion d'information équipiers référents	Samedi 06 avril 2019 à 11h30 précises uniquement pour les équipiers référents et délégués de club. <i>Merci de respecter les horaires et l'obligation d'émerger. En cas de non-respect de ces règles, des sanctions pourront être appliquées (cf code des régates Mer). Les clubs non présents seront considérés comme « forfait ».</i>
Organisation	Philippe LEGEAY, Président – 06.67.73.46.95 Lindsay LEGEAY, Directeur de course – 06.64.46.19.83
Inscriptions	Engagements sur le site de la Fédération « ffaviron.fr » ouverture le : 1^{er} mars - 08h00 clôture le : 2 avril - 09h00 Pour les Open : acbt34@hotmail.fr Aucun changement ou ajout ne sera pris en compte après la diffusion du programme soit le Vendredi 05 avril 14h.
Licences	– Licences « A ou U » FFA 2019 – Recommandations : Les barreurs devront être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en règle avec leur licence FFA 2019.
Accès à la base	Suivre direction « Le Barrou », centre nautique municipal Miaille et Munoz
Circulation nautique	Un plan sera affiché sur place
Parking pour le matériel	Signalé le jour du championnat
Hébergement	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71 Le Lazaret : http://www.lazaretsete.com/
Récompenses	Des récompenses seront remises aux vainqueurs par catégorie
Assurance	Chaque association doit avoir son matériel assuré
Matériel	Possibilité de location par ACBT : 4X (50 €) - 2X (40€) - 1X (30€) Un chèque de réservation sera demandé pour confirmation
Conformité des bateaux	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un bout d'une longueur de 10 mètres, de gilets individuels accessibles et d'une écope .
Arbitrage	Régi par le code des régates FFA
Service de secours	Pompiers, Hôpital et Commissariat de police alertés par courrier. Défibrillateur sur place. 1 équipe de secouristes sur place.
Nota	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé.

Président Ligue Occitanie
Luc PONCELET

Président ACBT Sète
Philippe LEGEAY

validé le 14/02/2019

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE

BASE NAUTIQUE MAILLE ET MUNOZ
41 RUE DES FAUVETTES - 34200 SETE

PARCOURS REGATE



LES POINTS GPS SERONT COMMUNIQUES A LA RÉUNION D'INFORMATION

Nouveau

PARCOURS «BEACH ROWING»

A l'issue de la régates: épreuve sur un parcours de 500 mètres.
- Le parcours sera communiqué le jour J -

- Description :**
- * Départ en plage et arrivée balisée entre deux crayons
 - * 2 virements de bords
 - * Un départ lancé après chaque arrivée de la série précédente
 - * Tirage au sort des séries à l'issue de la réunion d'information
- Catégories autorisées :**
- * 2X : une femme et un homme (Senior)
 - * 4X+ : deux femmes et deux hommes (Junior/Senior)
- Engagements :**
- Chaque club sera limité à 2 bateaux par catégorie
Rotation des coques à éviter
Clôture des inscriptions le vendredi 5 avril à 10h
- Classement :**
- au temps par catégorie

INSCRIPTIONS « BEACH ROWING »

CLUB :

Nom du représentant :

Epreuve : 2X	Epreuve : 4X+ <input type="checkbox"/> Junior <input type="checkbox"/> Senior
-	-
-	-
-	-
-	B :
-	Epreuve : 4X+ <input type="checkbox"/> Junior <input type="checkbox"/> Senior
-	-
-	-
-	-
-	-
-	B :

A RENVoyer PAR MAIL AU PLUS TARD LE VENDREDI 5 AVRIL 2019 - 10 HEURES

acbt34@hotmail.fr

L'Aviron Club du Bassin de Thau remercie l'ensemble de ses partenaires:



RENOV' BOAT
 Anthony LEGEAY
 10 rue du 8 mai 1945 – 34140 MEZE
 06.28.92.30.10